



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

PROCÈS VERBAL COMMISSION DÉPARTEMENTALE JEUNES
DU 22 SEPTEMBRE 2026

Membres présents : Gilbert Le Gall, Max Gouès, Gilles Cunit Ravet, Philippe Ollivier.

Membre excusé : Glenn Le Saout.

Soutien technique : Gabin Le Corre.

Réunion à Châteaulin.

1° Courriers :

Passage en revue de tous les courriers et courriels reçus depuis la dernière réunion..

Le club de l'US Fouesnant souhaite créer une entente avec le groupement GJ Espoir de l'Odet en U16 et engager cette équipe dans le championnat U16. Cette hypothèse est impossible, tous les groupes étant complets.

Exceptionnellement la commission accepte l'engagement de cette équipe US Fouesnant 2 dans le championnat U17- D3 - Poule C avec interdiction d'accès en fin de phase 1 pour les 2 équipes U17 de l'US Fouesnant.

2° Championnat :

Validation des pyramides consultables sur le site du district

En U18 lors de cette première phase il n'y aura qu'une seule montée en R2 . Une rencontre entre les deux premiers de chaque poule aura lieu le 9 janvier 2027 sur un terrain neutre synthétique à définir.

3° FMI :

La transmission de la feuille de match dématérialisée doit normalement se faire dans les 24 heures après la fin de la rencontre (règlement LBF - Championnat de Bretagne Jeunes). Si elle n'a pas été transmise au district avant le mardi suivant la rencontre à 9 h (ou le vendredi si le match se déroule le mercredi) une amende de 30 euros pour retard envoi feuille de match a été appliquée dès la première journée (voir dispositions financières – annexe 2 des règlements généraux de la LBF) (Voir liste en annexe).

4° Forfaits :

Forfaits occasionnels lors de la 2ème journée : voir liste en annexe 10 forfaits enregistrés.
Amende à mettre au compte du club en conséquence.

Le Président de la Commission

G. LE GALL

Le Secrétaire de la Commission

Ph. OLLIVIER